Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire
http://assembly.coe.int

1949.2019

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Doc. 14982
03 octobre 2019

Les autorités polonaises doivent prendre des mesures pour mettre un terme au discours de haine des responsables politiques et d'autres personnalités publiques et garantir le respect des droits à la liberté de réunion et d'expression des membres LGBTI de la société

Déclaration écrite n° 694

Cette déclaration écrite ne reflète pas la position de l'Assemblée, mais uniquement celle des membres qui l'ont signée. Elle ne fera pas l'objet de mesures supplémentaires de l'Assemblée.

Nous, soussignés, déclarons ce qui suit:

Les années 2018 et 2019 ont été marquées par une forte augmentation du discours hostile aux personnes LGBTI en Pologne, où des responsables politiques polonais et d'autres personnalités publiques ont tenu à plusieurs reprises un discours de haine et où plus de 30 communes et collectivités régionales ont déclaré leurs localités «sans personnes LGBT». Certaines communes ont interdit les marches des fiertés, comme Rzeszów en juin 2019, ou n'ont pas protégé correctement les participants des marches des fiertés contre les actes de violence, comme à Białystok en juillet 2019. Samedi dernier, la Marche des fiertés de Lublin a fait l'objet de violentes agressions après avoir remporté quelques jours plus tôt à peine une victoire judiciaire contre l'interdiction de cette marche décidée par le maire de la ville.

Il existe une corrélation évidente entre, d'une part, l'augmentation du discours politique qui déshumanise les personnes LGBTI et favorise la haine à leur égard et, d'autre part, les incidents de crimes de haine et de violences motivées par la haine, qu'ils soient commis matériellement ou en ligne. Les propos tenus par les responsables politiques et les responsables publics donnent le ton, en favorisant, soit la tolérance et l'acceptation, soit la division et la haine. En outre, le fait de déclarer une localité «sans personnes LGBT» n'en fait pas disparaître les habitants LGBT, mais les contraint au contraire à vivre en secret et dans la peur. Rien ne saurait justifier qu'un gouvernement fasse régner un climat de peur et de persécution; il lui appartient de protéger et de soutenir les droits de l'homme de ses citoyens et de toute personne présente sur son territoire.

Signé (voir au verso)

Signé[1]*:*

TOMIĆ Violeta, Slovénie, GUE
ÆVARSDÓTTIR Thorhildur Sunna, Islande, SOC
ÅSEBOL Ann-Britt, Suède, PPE/DC
BAYR Petra, Autriche, SOC
BEN CHIKHA Fourat, Belgique, SOC
BEUS RICHEMBERGH Goran, Croatie, ADLE
BOER Margreet, De, Pays-Bas, SOC
BRANDT Michel, Allemagne, GUE
FRESKO-ROLFO Béatrice, Monaco, ADLE
GOÑI Ruth, Espagne, ADLE
GURMAI Zita, Hongrie, SOC
HUNKO Andrej, Allemagne, GUE
JALLOW Momodou Malcolm, Suède, GUE
KOPŘIVA František, République tchèque, ADLE
KOX Tiny, Pays-Bas, GUE
LACROIX Christophe, Belgique, SOC
LÓPEZ Eva, Andorre, ADLE
STIENEN Petra, Pays-Bas, ADLE
TORNARE Manuel, Suisse, SOC
UCA Feleknas, Turquie, GUE
YENEROĞLU Mustafa, Turquie, NI

Total = 21

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts
NI: non inscrit dans un groupe